Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212202220-20260430-45_2026-DE

PLOUHA
LES FALAISES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2026 – N° 45/2026

L'an deux mille vingt-six, le trente avril, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de PLOUHA, légalement convoqués le 17 avril 2026, se sont réunis à l'Espace Hermine sous la présidence de Madame RUMIANO Valérie, Maire.

Etaient présents : Valérie RUMIANO, Gérald ANTOINE, Ghislaine LE POLÈS, Sébastien GUIOT, Nadia MOREL, Aymeric STERMANN, Martine ANTHOINE, Marc LE CHAT, Françoise DISQUAY, Éric MANGENOT, Françoise BOUILLER, Régis LE MÉE, Christian MALEFANT, Anne-Lise NOCET, Christophe LE MEUR, Muriel MICHOT, Guénolé TRICOT, Tiphaine KERBOEUF, Charline MARTEL, Benoît JAHAN et Nadine DERRIEN.

Absents excusés : Christian HODY (donne procuration à Anne-Lise NOCET), Maud LE BRETON (donne procuration à Tiphaine KERBOEUF).
Xavier COMPAIN (donne procuration à Christine LANCASTER qui quitte la salle à 18 H 05), Cyrille BERMONT (quitte la salle à 18 H 05), Nadège SANSON (quitte la salle à 18 H 05) et Christine LANCASTER (quitte la salle à 18 H 05).

Secrétaire de séance : Sébastien GUIOT.

Conseillers en exercice : 27 - Conseillers présents : 21 - Pouvoirs : 2 - Votants : 23

COMMUNE – BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur Sébastien GUIOT, Adjoint au Maire en charge des Finances, présente à l'assemblée les éléments suivants :

		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Nouveaux crédits BP 2026	7 144 108.38 €	6 706 295.59 €
	Résultat reporté (R/D002)	0.00 €	0.00 €
	Total de la section	7 144 108.38 €	6 706 295.59 €
Investissement	Nouveaux crédits BP 2026	2 505 457.17 €	2 976 628.70 €
	Résultat reporté (R/D001)	658 436.10 €	0.00 €
	RAR 2025	422 583.63 €	609 848.19 €
	Total de la section	3 586 476.90 €	3 586 476.90 €
TOTAL DU BUDGET		10 730 585.28 €	10 292 772.48 €

Ce budget principal 2026 **n'est pas voté à l'équilibre**. En fonctionnement, un manque de 437 812.79 € de recettes est constaté.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212202220-20260430-45_2026-DE

Considérant la note de présentation des budgets jointe au document Budget Primitif Commune 2026,

Considérant le document Budget Primitif Principal de la Commune de Plouha joint ci-après :

Après en avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 2 voix contre, décide :

- **DE VOTER le Budget Primitif de la Commune 2026 tel qu'annexé au présent document.**

A Plouha, le 4 mai 2026

Madame Le Maire,

Affiché le : - 4 MAI 2026

MAIRIE DE PLOUHA (Côtes-d'Armor)

Valérie RUMIANO